et usages, de leur règles et droits d'usage foncier et de leurs besoins en termes d'accès aux ressources et aux services. De fait, les enjeux de gouvernance territoriale et de liens avec les différents niveaux locaux, nationaux et internationaux restent importants et le principal verrou à la mise en œuvre de ce projet international ambitieux.

Ces nouvelles approches holistiques et systémiques intégrant l'ensemble des acteurs de l'échelle locale à internationale, leurs usages et interactions au sein d'un territoire pour définir une réhabilitation des terres dégradées et une gestion durable des socioécosystèmes sont certainement plus favorables à des résultats positifs. De tels dispositifs sont cependant plus complexes à mettre en œuvre, en raison du nombre d'acteurs à mobiliser et de la multiplicité des mécanismes interconnectés à prendre en compte.

POURQUOI UNE APPROCHE TERRITORIALE EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

Maud Loireau, Patrice Burger

Le contexte territorial représente l'ensemble des variables économiques, sociales et environnementales qui ont des effets sur l'espace territorial ciblé, quelles que soient leurs origines, à courte ou longue distance, au sein de l'espace territorial en question ou au-delà. Le principe qui en résulte est « à chaque contexte, des options adaptées » à un espace donné (quel que soit sa taille, p. ex. au Sahel, de la parcelle ou terroir villageois à la zone sahélienne).

En effet, la nature, la vitesse et l'intensité de la dégradation (opposée à l'aggradation) des terres varient et résultent d'une combinaison de facteurs :

- l'état initial et qualité intrinsèque des terres et de leur écosystème, les ressources qu'elles abritent et permettent de renouveler, les services qu'elles permettent de rendre et de produire en faisant appel aux fonctions écologiques de l'écosystème et en réponse aux attendus formulés par l'homme ;

- les activités (ou absence d'activités) que les hommes (p. ex. ayants droit, gestionnaires ou usagers locaux) y ont historiquement menées, celles qu'ils mènent et projettent de mener. Une activité (individuelle ou collective) peut être un simple prélèvement (p. ex. racines, feuillage, fruits des arbres non plantés, bois mort ou coupé, etc.) de ressources naturelles pour leur consommation, transformation ou commercialisation. Elle peut être une exploitation des ressources naturelles (sol, eau, flore, faune…), en vue d'une production (agricole ou industrielle). Elle peut être une action de protection (p. ex. la plantation d'une haie vive d'espèces ligneuses pour protéger une parcelle cultivée du vent et de l'érosion éolienne), de réparation (p. ex. l'aménagement d'une parcelle agricole en demi-lunes) ou de réaffectation (p. ex. les terres agricoles urbanisées) des terres. Enfin, elle peut être le fait de réguler toutes ces actions quand elles sont menées sur un même espace (p. ex. le plan de gestion des ressources forestières) ;
- les pressions subies sur les terres, directes et indirectes, qu'elles soient climatiques (p. ex. le manque d'eau à certains endroits étant donné la forte variabilité spatiale des pluies, et qui est une pression directe), démographiques (p. ex. le morcellement du foncier, étant donné le processus cumulatif de répartition des terres entre les enfants, et qui est une pression indirecte), sociales (p. ex. l'abandon du territoire ou au contraire l'arrivée de déplacés ou migrants, le passage d'une zone rurale au périurbain), culturelles (p. ex. le passage d'un espace sacralisé — bois sacré — à un espace d'usage forestier par changement des valeurs sociales) ou politiques (p. ex. la zone désignée pour un aménagement ou une exploitation particulière, l'aire protégée).

Toutes ces considérations (ou facteurs) définissent le contexte territorial de la dégradation (opposée à la réhabilitation) des terres sur un espace territorial donné. Lorsque l'une d'entre elles change, la dynamique générale de dégradation (opposée à la réhabilitation) peut aussi changer. Il en découle que :

- pour appréhender et évaluer la dynamique (spatiale et temporelle) de dégradation (opposée à l'aggradation) sur un espace territorial, il est donc nécessaire de considérer l'ensemble de

ces facteurs et de distinguer les différents éléments du contexte territorial ;
- pour lutter contre la désertification et mettre en œuvre des actions concrètes qui réduisent ou arrêtent la dégradation sur le terrain, il est donc important de connaître chaque contexte et ses principaux paramètres pour proposer les options (techniques ou sociales) les plus adaptées à chacun d'entre eux ;
- pour diffuser, répliquer ou adapter à d'autres espaces territoriaux les actions de lutte contre la désertification qui ont déjà fait leurs preuves dans certains espaces territoriaux, il est impératif de prendre en compte leurs contextes territoriaux respectifs, afin de procéder à des ajustements des actions qui soient adaptés au nouveau contexte.

POURQUOI UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE, PLURIACTEURS EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

Alexandre Ickowicz, Patrice Burger, Maud Loireau

Que ce soit au niveau local, régional ou global, nous avons vu que, pour comprendre et agir sur les phénomènes de désertification, il est nécessaire de prendre en compte à la fois différents niveaux d'échelle (de la cellule à la planète Terre, en passant par la parcelle, la région, le pays ou le continent), et les compartiments des socioécosystèmes (sol, eau, atmosphère, flore, faune, sociétés humaines) avec leurs interactions et l'échelle de temps. Tant dans le processus de diagnostic que dans celui d'intervention pour prévenir ou réhabiliter les terres dégradées, il est donc nécessaire de réunir une large diversité de compétences différentes. Ces compétences concernent les chercheurs et développeurs qui, dans leurs différents domaines et à travers une collaboration fructueuse, permettront une analyse experte et rigoureuse des phénomènes à maîtriser, ou encore d'innover *via* des solutions techniques ou sociales. Cela concerne aussi les différents acteurs du territoire qui, aux différentes échelles, ont un impact direct ou indirect sur les pratiques mises en œuvre : agriculteurs, autres acteurs ruraux, décideurs locaux, industriels et autres privés, décideurs politiques nationaux, etc. Pour ces deux groupes d'acteurs, il est

DÉSERTIFICATION ET CHANGEMENT CLIMATIQUE,
UN MÊME COMBAT ?

BERNARD BONNET, JEAN-LUC CHOTTE, PIERRE HIERNAUX,
ALEXANDRE ICKOWICZ, MAUD LOIREAU, COORD.

Éditions Quæ

Collection Enjeux sciences

L'évolution, question d'actualité ? (nouvelle édition augmentée)
Guillaume Lecointre, 2023, 136 p.

Les grands lacs. À l'épreuve de l'Anthropocène
Jean-Marcel Dorioz, Orlane Anneville, Isabelle Domaizon, Chloé Goulon, Jean Guillard, Stéphan Jacquet, Bernard Montuelle, Serena Rasconi, Viet Tran-Khac, Jean-Philippe Jenny, 2023, 144 p.

Les virus marins.
Simples parasites ou acteurs majeurs des écosystèmes aquatiques ?
Stéphan Jacquet, Anne-Claire Baudoux, Yves Desdevises, Soizick F. Le Guyader, 2023, 112 p.

Le moustique, ennemi public n° 1 ?
Sylvie Lecollinet, Didier Fontenille, Nonito Pages, Anna-Bella Failloux, 2022, 168 p.

Feux de végétation. Comprendre leur diversité et leur évolution
Thomas Curt, Christelle Hély, Renaud Barbero, Jean-Luc Dupuy, Florent Mouillot, Julien Ruffault, 2022, 136 p.

Les mondes de l'agroécologie
Thierry Doré, Stéphane Bellon, 2019, 176 p.

Pour citer cet ouvrage : Bonnet B., Chotte J.-L., Hiernaux P., Ickowicz A., Loireau M., coord., 2024. *Désertification et changement climatique, un même combat ?* éditions Quæ, Versailles, 128 p.

L'édition de cet ouvrage a bénéficié du soutien financier du Comité scientifique français de la désertification (CSFD) pour en permettre une diffusion large et ouverte.

Cet ouvrage est diffusé sous licence CC-by-NC-ND 4.0.

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex
www.quae.com / www.quae-open.com

© Éditions Quæ, 2024
ISBN (papier) : 978-2-7592-3803-3 ISBN (PDF) : 978-2-7592-3804-0
ISBN (ePub) : 978-2-7592-3805-7 ISSN : 2267-3032

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction même partielle du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6e.